

MISE À JOUR

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020 Conditions générales de banque.

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs en € Hors Taxes ou Net de T.V.A.

Mise à jour au 01/04/2020

Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : ❖

Agriculteurs Professionnels

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	2
Offres groupées de services	3
Banque à distance	4
Moyens et opérations de paiement	6
Effets de commerce	12
Irrégularités et incidents ❖	13
Financements bancaires	14
Opérations à l'international	15
Épargne, titres et placements financiers	18
Assurances et prévoyance collectives	21
Autres services	22
Dates de valeur	23
Résoudre un litige	24

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	Gratuit
Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	Gratuit
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

Gestion du compte

● Frais de tenue de compte	15,00 € /mois
Frais de tenue de compte SCI Familiale	2,00 € /mois
● Commission de mouvement débit	0,08 % /mois minimum 10,00 €
Actualisation des documents comptables obligatoires ⁽²⁾	40,00 € /an
Mise en place d'une procuration	Gratuit
Frais de recherche de documents ⁽³⁾	
- simple	12,56 € /recherche
- complexe	sur devis
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	90,95 € /attestation
Attestation d'avoirs	38,30 € /attestation
Rédition de documents liés à la gestion et au suivi des comptes ⁽³⁾	6,85 € /document
Attestation juridique ou fiscale	19,40 € /attestation
Attestation diverse	19,40 € /attestation
Frais d'édition échelle d'intérêts	7,60 € /mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾	30,00 €
Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	maximum /an
Relevé annuel des frais bancaires ⁽⁵⁾	Gratuit

- (1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- (2) Frais prélevés annuellement sur le compte d'un client détenteur d'un crédit professionnel au Crédit Agricole Charente-Périgord, dont les documents comptables ne sont pas fournis au-delà d'un délai de 24 mois. En cas d'absence, le caractère obligatoire de ces documents génère plusieurs rappels et une gestion particulière du dossier client.
- (3) Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.
- (4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
- (5) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Relevés de compte

	Papier	Électronique
Mensuel	Gratuit	Gratuit
● Supplémentaire ⁽¹⁾	1,27 € /relevé	Gratuit
Tous les jours ouvrés	15,24 € /mois	Gratuit

Offres groupées de services ⁽²⁾

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro et Agri ⁽²⁾ : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

SOCLE

Frais de tenue de compte actif
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL ACTION PRO)
Consultations et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)
E-relevé et relevé de compte (bimensuel)
Solde journalier par mail ou sms
Frais d'envoi de chéquier en pli simple
Mise en place illimitée des prélèvements
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS
Chèques crédités en jour de remise
Effets crédités à la date de l'échéance
Commission de mouvement débit
Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus / sécuriCOMPTE Agri Plus) ⁽³⁾
Commission du plus fort découvert
Accès aux Services Experts de Pleinchamp ⁽⁴⁾

De 0 à moins
de 75 000 €

De 75 000 €
à moins de
300 000 €

De 300 000 €
à moins de
750 000 €

De 750 000 €
à moins de
3 000 000 €

15,00 € /mois

30,00 € /mois

45,00 € /mois

55,00 € /mois

Supérieur à 3 000 000 €

Nous consulter

- (1) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
- (2) Les produits composant les Compte à Composer Professionnel / Agriculteur peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.
- (3) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (4) Les Services Experts sont des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3.290.100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex. Service réservé aux Agriculteurs.

Les offres complémentaires

SecuriHELP Pro	1,00 € /mois
SecuriHELP Agri	6,00 € /mois

Prix avant réduction de 50 % de par la détention d'un Compte à Composer.

Autres offres groupées de services ⁽¹⁾

Compte-Services Professionnel - Abonnement CA en Ligne Action en option	de 22,00 à 59,00 € /mois Gratuit
Compte-Services Agriculteur - Abonnement CA en Ligne Action en option	18,70 € /mois Gratuit

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement	Service FILVERT : 05 45 20 45 00 APPEL NON SURTAXÉ
------------	---

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Alerte écopage	0,30 € /alerte
Alerte confirmation écrétage ou non exécution	0,30 € /alerte
Alerte temps réel de gestion	0,75 € /alerte
Alerte solde disponible	0,30 € /alerte
Alerte essentielle - solde débiteur	0,75 € /alerte
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,30 € /alerte
● Alerte solde journalier	0,30 € /alerte
Alerte taux d'utilisation de l'OCC	0,30 € /alerte
Alerte solde débiteur et opération rejetable	Gratuit

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ⁽²⁾

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	Gratuit
● CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel, gestion des effets et ordres boursiers)	6,10 € /mois
Invest Store Integral, moins de 24 ordres par an	96,00 € /an

(1) Les produits composant les Comptes Services Pro / Agri peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Pro / Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur.

(2) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet ca-charente-perigord.fr
- L'application mobile Ma Banque - téléchargement et accès gratuit

Certificat électronique

• Certificat Premium Ma signature EDI ⁽¹⁾	4,10 € /mois
• Swift 3S KEY (Achat Token - contrat de 3 ans)	93,50 € /Token

Services d'échanges de données informatisées

1 - EdiWeb ⁽²⁾

Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opération, transmission et validation de fichier d'ordre	24,00 € /mois
--	---------------

2 - EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
- EBICS T	46,00 € /mois
- EBICS TS	46,00 € /mois

3 - Autres

CA Change en Ligne	35,35 € /mois
CA-Certificat + (contrat de 3 ans) commercialisation arrêtée	93,50 € /an
Abonnement mandataire judiciaire	
- EBICS / EBICS certifié	46,00 € /mois
- EdiWeb / EdiWeb certifié	24,00 € /mois
Abonnement expert comptable (EBICS / EdiWeb)	
- De 1 à 10 comptes	9,40 € /mois
- De 11 à 50 comptes	23,75 € /mois
- Plus de 50 comptes	59,35 € /mois
Abonnement offre pharmacien (EBICS / EdiWeb)	22,25 € /mois
Frais par remise, confirmation par fax et/ou e-mail	7,00 € /fichier reçu

(1) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EdiWeb et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

(2) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	Gratuit
Versement d'espèces	
- Au-delà de 2 par jour	2,00 € /versement
Échange de monnaie au Distributeur de Rouleau de Monnaie	
- 1 opération par jour	Gratuit
- Au-delà	5,00 €/opération
Dépôt permanent jour et nuit	Gratuit
Mise à disposition de fonds dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	21,00 €

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
● - pli simple	1,25 €
- pli recommandé AR	8,90 €
Carnet de remises	Gratuit
Remise de chèques	Gratuit
Frais d'émission de chèque de banque ⁽¹⁾	14,50 €
Frais de traitement spécifique	
- Bordereau de remise de chèque(s) mal renseigné	15,06 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	
- demande via internet	6,28 € /chèque
- demande par un autre canal	12,56 € /chèque
Frais d'opposition sur chèque émis	14,80 € /chèque ou chéquier

Divers

Frais de location de coffre-fort

Petit	Moyen	Grand	Très grand	Temporaire
80,21 € /an	90,33 € /an	145,21 € /an	293,75 € /an	13,42 € /mois

Cash Management

Solution de gestion et d'optimisation des flux :

- Abonnement	15,00 € /mois
- Mise en place convention	30,00 €
- Mise à jour convention	30,00 €

(1) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Monétique

1 - Les cartes bancaires

Pour toute souscription à partir d'une 2^{ème} carte de paiement (hors AS) sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère, applicable dès l'année de souscription.

Carte « Professionnel Mastercard » à autorisation systématique et à débit immédiat	37,00 € /an
Carte « Business Mastercard » - à débit immédiat - à débit différé	56,00 € /an 56,00 € /an
Carte « Business Executive » - à débit immédiat - à débit différé	135,00 € /an 135,00 € /an
Frais de mise à disposition de la carte - en agence - à domicile par pli simple - à domicile par pli recommandé AR	Gratuit Gratuit 7,45 €
Modification du plafond de la carte	Gratuit
Rédition du code confidentiel	9,05 €
Commande de carte en urgence	13,30 €
Refabrication de carte	11,20 €
Non restitution de carte en opposition pour usage abusif	230,00 €
Frais de recherche paiement carte	12,56 € /recherche

2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte - par la banque - par le titulaire - par l'entreprise	Gratuit
--	---------



3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits ⁽¹⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen ⁽²⁾, en zone euro ⁽³⁾

- Crédit Agricole	Gratuit
- Autres banques, commission sur opérations effectuées avec :	1,00 € /retrait à partir du 5 ^{ème} retrait dans le mois
- « BusinessCard AS »	
- « MasterCard Société »	
- « Visa Société »	
- Autres cartes « BusinessCard »	Gratuit
- « Gold MasterCard Société »	
- « Visa 1er Société »	

Retraits ⁽⁴⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁾ hors zone euro ⁽³⁾, et dans les pays hors Espace Économique Européen

Frais fixes	3,25 € /retrait
+ Frais proportionnels au montant de l'opération	2,30 %
+ Frais de change éventuels	

4 - Paiements par carte

Paiements ⁽⁵⁾ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁾, zone euro ⁽³⁾

Paiements ⁽⁵⁾ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁾ hors zone euro ⁽³⁾ , et dans les pays hors Espace Économique Européen : commission sur opérations effectuées avec	0,22 € /opération + 2,30 % Frais proportionnels au montant du paiement
- « Businesscard Executive Mastercard »	
- « Businesscard Mastercard »	+ Frais de change
- autres cartes	éventuels

- (1) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen
- (2) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.
- (4) Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euros et devises suédoises ou en leu roumain.
- (5) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen

5 - Acceptation des paiements par carte en euro

Commission sur encaissement carte

Nous consulter

Équipements en proximité

Smart TPE mobilité ⁽¹⁾	Achat à partir de 49,00 € ou location 17,00 € /mois, commission : nous consulter
Smart TPE magasin ⁽²⁾	Location à partir de 37,00 €/mois et abonnement à l'application 39,00 € /mois, commission : nous consulter
TPE Fixe	Location à partir de 19,00 € /mois
TPE portable	Location à partir de 24,00 € /mois
TPE GPRS	Location à partir de 33,00 € /mois
Frais divers TPE	Nous consulter
Recyclage ticket TPE	0,36 € /ticket
Facturation carte INIT	10,30 €

Offre e-commerce ⁽³⁾

Pack e-vitrine ⁽³⁾ (création d'un site internet)	Abonnement 20,00 € /mois
Frais de mise en service	Offerts
Pack e-boutique ⁽⁴⁾ (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)	Abonnement 55,00 € /mois
Frais de mise en service	250,00 €
Kit Starter	349,00 €

Forfait TELECOM

Forfait	de 5,00 à 34,00 € /mois
---------	-------------------------

- (1) Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE magasin avec AVEM*.
- (2) Smart TPE magasin fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Smart TPE magasin est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE magasin avec AVEM*.
- (3) Le Pack E-commerce est une offre AVEM*, soumise à conditions.
- (4) Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions ».

*AVEM : Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

E-transactions

Les services e-transactions ⁽¹⁾ (option du contrat d'acceptation)	Abonnement à partir de 15,50 € /mois
Frais par transaction	à partir de 0,10 €

Relevés

Envoi	Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) 5,20 € /mois
Envoi	Relevé annuel adhérents gratuit

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA ⁽²⁾ (SDD) ⁽³⁾ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ⁽²⁾ (ICS) auprès de la Banque de France	42,60 € /demande
---	------------------

Pack prélèvement ⁽⁴⁾ SEPA ⁽²⁾ transmission des remises, crédit en compte, reporting des impayés, relevé de compte télématique, avec des détails de mise en recouvrement raccourcis et un compte crédité à l'échéance du prélèvement.

Nous consulter

Prélèvements ⁽⁴⁾ SEPA ⁽²⁾ télétransmis à l'encaissement ⁽⁵⁾	
- par fichier transmis	Gratuit
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core ⁽⁶⁾	0,30 €
- par prélèvement SDD B to B	0,35 €

Traitement des rejets : 12,20 € /impayé

- impayé SEPA à la charge du remettant
- rejet technique
- représentation automatique des impayés prélèvements CORE

- (1) L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.
- (2) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.
- (3) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
- (4) La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EdiWeb.
- (5) Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.
- (6) Échéance moins 1 jour ouvré.

Prélèvements SEPA (SDD) reçus ⁽¹⁾

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B 10,20 € /mois

Opposition sur SDD Gratuit

Virements SEPA (SCT) émis ⁽¹⁾

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁾ soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse) ^{(1) (3)}

Virements en €	Occasionnel papier	Occasionnel ⁽⁴⁾ télétransmis ⁽⁵⁾	Permanent
Remise / Reception de fichier			
Traitement à l'unité ⁽⁶⁾			
- au sein de la Caisse régionale	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- au sein du groupe Crédit Agricole*	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- hors groupe Crédit Agricole	5,15 €	Internet : Gratuit Ebics, EDIWEB, PESIT : 0,22 €	1,50 €

Ces opérations sont gratuites pour les détenteurs de Compte à Composer (CAC) sauf si à l'unité dans le CAEL

* dans toutes les Caisses régionales du Crédit Agricole

Virements en € E.E.E. hors zone SEPA	Occasionnel Papier	Occasionnel ⁽⁴⁾ télétransmis ⁽⁵⁾	Permanent
Remise	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Traitement à l'unité ⁽⁶⁾	0,105 % minimum 20,20 €	0,105 % minimum 20,20 €	0,105 % minimum 20,20 €

- (1) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.
- (2) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège) et Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (4) Si Transmission Internet EdiWeb, EBICS T ou EBICS TS.
- (5) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (6) Frais prélevés à chaque virement.

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	14,80 €
Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- papier	8,25 €
- télétransmis EBICS / EdiWeb ⁽¹⁾	5,15 €
- de gros montant	18,70 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
- papier	0,67 € /envoi
- internet	0,05 € /envoi
Frais de mise en place d'un virement permanent, en agence	4,15 €
Ajout d'IBAN français dans le CAEL (par la Caisse régionale à la demande du client)	4,00 €

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier	
- traitement par remise d'effet	Gratuit
- présentation à l'acceptation, par effet	9,00 €
Télétransmission	
- traitement par remise d'effet	Gratuit
- présentation à l'acceptation, par effet	0,41 €
Par CA en ligne Action	
- traitement par remise d'effet	Gratuit
- présentation à l'acceptation, par effet	Gratuit
Prorogation, réclamation, avis de sort	19,20 €
Changement de domiciliation	Gratuit

Effets au paiement

Commission d'incident : par effet	19,20 €
Retour original	19,20 €
Opposition	19,20 €

(1) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

Irrégularités et incidents ❖

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ⁽¹⁾ - par opération	8,80 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	30,00 €
Frais de gestion en cas d'IB sur une autre banque	30,00 € /mois
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ⁽²⁾	
- d'un montant < ou = 50 €	30,00 € /chèque
- d'un montant > 50 €	50,00 € /chèque
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en infraction avec son Interdiction Bancaire (IB)	30,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	Gratuit
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	Gratuit
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,80 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ⁽³⁾	
- d'un montant < ou = 20 €	Montant du paiement
- d'un montant > 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	Gratuit
Frais de rejet de virement faute de provision	Gratuit
Frais de rejet d'effet au paiement	19,20 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur ⁽⁴⁾	10% du montant dû au Trésor Public maximum 75,83 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	14,38 €

- (1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...
- (2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (3) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (4) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.

Financements bancaires ⁽¹⁾

Le « glossaire FBF des produits de financements bancaires court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site internet du Crédit Agricole de Charente-Périgord.

Découvert autorisé

Frais de dossier	1% du montant emprunté (minimum 300,00 € - maximum 1500,00 €)
------------------	--

Intérêts débiteurs ⁽²⁾	Nous consulter
-----------------------------------	----------------

Commission du plus fort découvert	0,08 % /mois
-----------------------------------	--------------

Commission d'engagement	0,50 % du montant (minimum 41,00 €)
-------------------------	--

Frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminée	0,10 % du montant (minimum 60,00 €)
---	--

Escompte Occasionnel

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Intérêts	Nous consulter
----------	----------------

Lignes de trésorerie

- Effets et Billets de trésorerie

- Effets commerciaux escompte direct

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Intérêts	Nous consulter
----------	----------------

Frais de réexamen annuel par financement de trésorerie à durée indéterminée	0,10 % du montant (minimum 60,00 €)
---	--

Crédit Court Terme

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Intérêts	Nous consulter
----------	----------------

Prêt à moyen terme

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Agilor

Frais de dossier	90,00 €
------------------	---------

Caution bancaire

Frais de dossier	Voir paragraphe « Découvert Autorisé »
------------------	--

Commission sur caution	Minimum 2% - maximum 3%
------------------------	-------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de caution à durée indéterminée	0,10 % du montant (minimum 60,00 €)
--	--

(1) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70\% \text{ TMCT} + 3,79\%$ ou $TMCT = (50\% \text{ EURIBOR 3 mois} + 10\% \text{ taux des appels d'offre de la BCE} + 10\% \text{ taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE} + 30\% \text{ taux des OAT 2 ans})$. TMCT : Taux Moyen Court Terme - BCE : Banque Centrale Européenne - OAT : Obligation Assimilable du Trésor.

(2) Intérêts débiteurs : le compte est débité des intérêts à raison d'un solde débiteur en date de valeur du compte pendant un ou plusieurs jours.

Autres frais

Modification du compte à débiter	31,00 € /prêt
Modification de la date d'échéance	38,25 € /prêt
Modification de la périodicité	38,25 € /prêt
Modification de taux	112,35 € /prêt
Modification de la durée	112,35 € /prêt
Modification de garantie	82,65 € /prêt
Attestations diverses liées au prêt	15,50 € /prêt
Lettre d'information annuelle des cautions	Gratuit
Rédition d'un tableau d'amortissement	15,50 € /prêt
Réaménagement de prêt	Nous consulter
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	124,00 €
Désolidarisation	93,00 €
Mutation modification partenaire	93,00 €
Nantissement de parts	Nous consulter
Frais de pause crédit non contractuel	23,40 € /prêt
Cession de créance non notifiée	15,50 €
Cession de créance notifiée	30,80 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Pour les opérations en devises, la commission de change est en sus.

Règlements et opérations en provenance de l'étranger

Réception d'un virement

SEPA en euros	Gratuit
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone	14,00 €

Encaissement chèque

Encaissement chèque sauf bonne fin (minimum 20,50 € - maximum 117,00 €)	0,105 %
Encaissement chèque / effet, crédit après encaissement (minimum 21,50 € - maximum 125,70 €)	0,105 % + frais éventuels des banques intermédiaires

Remise documentaire

Remise documentaire export (minimum 45,90 € - maximum 228,90 €)	0,21 % + frais éventuels des banques intermédiaires
--	---

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'export

Commission de notification (minimum 122,10 €)	0,105 %
Commission de modification	107,10 €
Examen ou levée de documents (minimum 191,10 €)	0,157 %

Garantie et caution à l'export

Notification	77,50 €
Mise en jeu	86,60 €

Règlements et opérations émis vers l'étranger

Émission d'un virement

SEPA en euros	5,15 €
Non SEPA ou en devises quelque soit la zone (minimum 20,20 €)	0,105 %

Païement import

- Chèque (minimum 27,40 € - maximum 163,60 €)	0,105 %
- Effet (minimum 27,40 € - maximum 163,60 €)	0,105 %

Remise documentaire import

Remise documentaire import (minimum 47,00 € - maximum 497,20 €)	0,21 %
--	--------

Autre opération

Commission de personnalisation (établissement de chèques en devises, mise à disposition de fonds, préavis au bénéficiaire, mise en place de virements permanents)	15,80 €
--	---------

Retrait et paiement par carte

Se reporter au paragraphe Moyens et opérations de paiement, p.8

Crédit documentaire et lettre de crédit stand by à l'import

Frais de dossier	84,00 €
Commission d'engagement, par trimestre indivisible (minimum 118,00 €)	0,26 %
Commission d'acceptation ou de paiement différé, par mois indivisible (minimum 95,80 €)	0,084 %
Commission de modification	107,10 €
Commission de paiement ou d'utilisation (minimum 116,90 €)	0,131 %

Garantie et caution à l'import

Caution, aval, garantie, par trimestre indivisible (minimum 122,10 €) + frais d'établissement de l'acte (minimum 119,10 €)	0,52 % + Frais variables
Avenant simple	69,80 €
Mise en jeu	86,60 €

Change

Commission de change (non soumise à T.V.A.) (minimum 16,95 €)	0,052 %
Terme fixe / Flexigain : frais de dossier	67,80 €
Options / Flexiterme : frais de dossier	120,50 €

Compte en devises

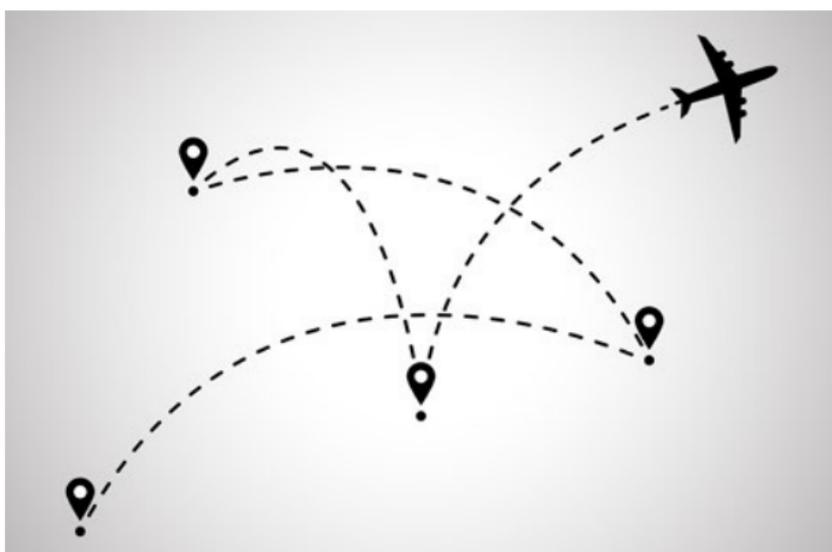
Ouverture	92,30 €
Tenue de compte	2,30 € /mois

Service de délégation à l'étranger

Informations et conseils	Nous consulter
--------------------------	----------------

Autres services d'accompagnement à l'international

Frais de recherche simple / complexe	22,80 € / 45,00 €
Frais de port	Tarif prestataire
Prorogation, impayé, acceptation, avis de sort, autres divers	48,00 €
Frais de réparation et enrichissement des instructions reçues	13,40 €
Télex / Messagerie	11,20 € / 22,50 €
Avances en devises, frais de dossier	39,90 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Service Actilibre	
- Service automatisé de versements des excédents de trésorerie (TANDEM PRO / AGRI)	18,55 € /mois
- Ecopage retour (sous conditions)	18,55 € /mois

Les placements financiers / ordre de bourse : frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Prix TTC	Ordre passé par l'agence ⁽¹⁾	Ordre passé par plateforme Bourse ⁽²⁾	Ordre passé par Internet
Groupe Crédit Agricole (actions, obligations, SICAV, FCP, CCI ⁽³⁾ , bons)	1,35% + 4,65 € /ligne Minimum 14,75 €	Invest Store Initial : 1,05 % + 2,45 € /ligne Minimum 11,20 €	Invest Store Initial : 0,54 % Minimum 6,40 €
		Invest Store Intégral : Ordre <= 1100 € : 0,99 € Ordre > 1100 € : 0,09 % + 11,96 € /ordre	Invest Store Intégral : Ordre <= 1100 € : 0,99 € Ordre > 1100 € : 0,09 %
Hors groupe Crédit Agricole, sur Bourse française (actions, obligations, SICAV, FCP, CCI ⁽³⁾ , bons)	1,35% + 4,65 € /ligne Minimum 14,75 €	Invest Store Initial : 1,05 % + 2,45 € /ligne Minimum 11,20 €	Invest Store Initial : 0,54 % Minimum 6,40 €
		Invest Store Intégral : Ordre <= 1100 € : 0,99 € Ordre > 1100 € : 0,09 % + 11,96 € /ordre	Invest Store Intégral : Ordre <= 1100 € : 0,99 € Ordre > 1100 € : 0,09 %
Sur Bourse étrangère ⁽⁴⁾	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter

Souscription OPC hors Crédit Agricole
+ frais émetteur

25,50 €

- (1) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (2) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 18h.
- (3) Certificats Coopératifs d'Investissement
- (4) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contre valorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.

Commission de Service de Règlement Différé (SRD) ^{(1) (2)}	Nous consulter
Transfert total ou partiel de compte-titres ou PEA, dans un établissement autre ⁽²⁾	86,08 € /forfait
Frais sur titre non coté	
- Intégration	65,13 € /opération
- Autres opérations	20,04 € /opération
Droits	0,80% du montant de l'ordre minimum 5,00 €
Ordre sur Certificats Coopératifs d'Associés Crédit Agricole Charente-Périgord	
- Ordre inférieur ou égal à 1100 €	10,00 €
- Ordre supérieur à 1100 €	10,00 € + 0,80 % du montant de l'ordre

Or

Achat / vente d'or	2,03 % (minimum 20,25 € /ordre)
Frais d'envoi de lingot(s) d'or	29,17 € /ordre
Frais d'envoi de pièce(s) / lingotin(s) d'or	29,17 € /ordre
Demande d'effigies (Pièce, Lingot au titre 999,9)	Nous consulter
Frais d'essai (lingot) et réfection de bulletin	Nous consulter
Sac scellé	Nous consulter

Les placements financiers / opérations de Bourse : droits de garde

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en fin d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 octobre de l'année en cours.

Tenue de compte Titre / PEA / PEA-PME	25,83 €
Dépôts à terme, bons de caisse et d'épargne	Gratuit
Parts sociales Charente-Périgord	Gratuit
Frais de conservation de l'or	0,90 % de sa valeur

	CCA Charente-Périgord	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,15 %	0,15 %	0,30 %
Frais fixes par ligne	1,58 €	1,58 €	3,58 €

Montant maximum des Droits de garde : 276,66 € /an /compte

- (1) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Nous consulter.
- (2) Frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.

Épargne salariale : PER CONVERGENCE ⁽¹⁾

Tarif HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.

Ils sont révisibles annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite collectif (PERCOI)

- Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel) Nous consulter
- Frais d'entrée PEI + PERCOI Nous consulter

Autres services

IFU	
- délivrance	Gratuit
- duplicata	18,30 €
Bilan patrimonial	Nous consulter
Relevé de titres	Gratuit

LA BANQUE-ASSURANCE DU TERRITOIRE

FACILITER VOTRE INSTALLATION EN ZONE RURALE

VOUS SOUHAITEZ LANCER VOTRE ACTIVITÉ EN ZONE RURALE ? ALLEZ-Y, NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS !

Découvrez des avantages modulables en fonction de vos besoins pour faciliter votre installation.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER !

ou en vous connectant sur notre site : credit-agricole.fr/ca-charente-perigord

CA
CHARENTE-PÉRIGORD
banque & assurances

Crédit Agricole de Charente-Périgord (CA) est une société anonyme, agréée en tant qu'intermédiaire de crédit, située au siège social 44278 02 rue d'Alsace, 17100 CHARENTAUX-LEZ-BOULAY. Société de crédit agricole spécialisée dans le crédit agricole et le crédit à la consommation. CA est membre du groupe bancaire CA.

(1) L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.

Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Valeur Prévoyance ⁽¹⁾ Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽¹⁾	Nous consulter
Protection revenus PRO ⁽¹⁾ Protection revenus AGRI ⁽¹⁾	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ⁽²⁾ - Initiale - Intégrale	Nous consulter
Protection Travailleur Isolé ⁽²⁾	Nous consulter
Perspective ⁽¹⁾ (PER Assurance)	Nous consulter
FloriPro ⁽¹⁾ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter
FloriAgri ⁽¹⁾ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance multirisque agricole ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé ⁽²⁾ - Assurances santé collectives ⁽¹⁾	Nous consulter

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention ⁽²⁾	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles ⁽²⁾	Nous consulter
SecuriHELP Pro ⁽³⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 € /mois
SecuriHELP Agri ⁽¹⁾ (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	6,00 € /mois

(1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 50-56 rue de la Procession – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

(2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(3) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Securicompte vol Professionnel*	8,30 € /mois
Securicompte Pro/coup dur*	8,30 € /mois
Securicompte Agriculteur*	6,10 € /mois
Assurance coup dur matériel*	1,40 € /mois
Assurance coup dur chef d'exploitation*	4,20 € /mois

* Commercialisation arrêtée

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ⁽¹⁾	Nous consulter
● SecuriCOMPTE Pro/Agri ⁽²⁾ Plus (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnel, et les documents officiels)	Pro 3,00 € / mois Agri 4,00 € / mois

Autres services

Pleinchamp Accès au site www.pleinchamp.com (hors Services Experts ⁽³⁾)	Gratuit
● Tarif des abonnements aux Services Experts⁽³⁾	
Service Expert Porcs	12,00 /mois*
Service Expert Météo Locale	12,00 /mois*
Service Expert Vigne & Vin	12,00 /mois*
Service Grandes Cultures	10,00 /mois*
Service Expert Élevage	7,00 /mois*
Service Énergie / Azote	12,00 /mois*
Pack Services Experts (comprenant les 6 Services Experts)	15,00 /mois*

* la durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

- (1) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile, 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
- (2) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (3) Les Services Experts sont des services proposés par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3 290 100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex.

Dates de valeur ⁽¹⁾

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces	J ouvré
Versement sur un automate de dépôt valorisé	Nous consulter
Autre versement	J calendaire
● Remise de chèques	J+1, ouvré
Paieement d'un chèque	J
Émission d'un virement SEPA interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement (sous réserve de remise à E-2 ouvrés minimum)	E
● Effet à l'encaissement papier	
- remis avant E-9 jours ouvrés	E+2, ouvrés
- remis après E-9 jours ouvrés	J+8, ouvrés
● Effet à l'encaissement télétransmis	
- remis avant E-9 jours ouvrés	E+1, ouvré
- remis après E-9 jours ouvrés	J+7, ouvrés
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	J
Souscription / Rachat OPCVM (sous réserve ordre saisi avant 12h)	J
Certificat dépôt négociable	J
Bourse achat / Bourse vente	J+1, ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement (reportée au premier jour ouvré suivant si l'échéance n'est pas ouvrée)

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.

Résoudre un litige

La Caisse régionale est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Ecoute Qualité Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale : Les 3 Chênes - 39 route de Bordeaux - 24100 Saint-Laurent des Vignes

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse régionale ca-charente-perigord.fr

La Caisse régionale ou le Service Ecoute Qualité Client accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement ;

La réponse est envoyée au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le Client n'a pas pu résoudre au préalable son différend auprès du service Service Ecoute Qualité Client par une réclamation écrite, il a également la possibilité, si la réglementation le prévoit, de s'adresser gratuitement à l'instance de règlement extrajudiciaire des litiges proposée par la Caisse régionale, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet de la Caisse régionale.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet ca-charente-perigord.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet). Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles dans votre agence. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Document informatif à vocation non-publicitaire

03/2020. Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Périgord – Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 28-30 rue d'Epagnac, Soyaux (Charente), immatriculée au RCS d'Angoulême sous le n° 775 569 726. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 008 428.

Conception : www.maia-creation.com